

# Projet PICRI- « La Fabrique des Lois »

---

## L'équipe :

1. Centre d'études européennes (CEE) de Sciences-Po, responsable scientifique : Olivier Rozenberg, assistante : Angela Tacea, Clément Victorovitch-doctorant.
2. Regards Citoyens : Benjamin Ooghe-Tabanou ,Tangui Morlier, Benoit Boissinot, Jean-Baptiste Gabellieri, Gabriel Kerneis, Brice Person, Christophe Boutet .
3. Médialab Sciences Po, responsable : Paul Girard .

## Objectifs du projet

L'objectif du projet « *La fabrique des lois* » est de contribuer au débat sur la qualité de notre démocratie et sur son avenir à partir d'une réflexion sur les mécanismes qui caractérisent les institutions représentatives. Dans cet objectif, une collaboration entre citoyens et chercheurs, visant à **produire des données inédites** sur le fonctionnement au concret de la démocratie parlementaire, a été mise en place.

Plus précisément la question qui oriente nos recherches est la suivante : " **dans quelle mesure le passage au Parlement modifie-t-il la loi ?**". En d'autres termes, quel est donc l'impact spécifique du Parlement en tant qu'institution sur les lois.

Observer l'évolution d'un projet de loi depuis sa version initiale jusqu'à celle promulguée au *Journal Officiel* permettra d'identifier les parcelles de texte qui ont été modifiées par voie d'amendement. En qualifiant la nature substantielle ou cosmétique de ces amendements et en repérant leurs auteurs et les débats qui y sont associés, nous nous proposons de créer des données permettant d'étudier dans quelle mesure le Parlement participe concrètement à l'écriture de la loi.

Le projet s'attache, donc, à développer un outil informatique original de visualisation de l'*iter* parlementaire de chaque amendement au fur du temps. De même, au delà de la simple visualisation, les données du projet permettront aussi leur quantification, ainsi qu'une analyse de leur contenu. Cet instrument s'adresse tant à la communauté académique qu'au grand public. L'objectif est donc d'une part, d'approfondir la connaissance des contenus et des procédures des activités parlementaires et d'autre part, de permettre aux citoyens de se saisir de ces données et des enjeux concernant cette question.

Enfin, le projet s'intéressera aux délibérations et aux mécanismes de représentations en région. Un groupe de travail "démocratie locale" sera constitué afin de réfléchir sur la manière la plus pertinente de mettre en place des données publiques liées au fonctionnement et à la gouvernance de la région.

## Financement

Dans le cadre d'un [partenariat institutions-citoyens \(PICRI\)](#), la Région Île-de-France apporte son soutien financier pour une durée de trois ans au projet « La Fabrique des Lois ». Son soutien s'inscrit dans la lignée d'un intérêt pour le développement d'instruments de recherche, tout en apportant la particularité de développer la participation citoyenne via le processus collaboratif instauré et les activités inhérentes à la construction de l'outil numérique.